

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Fraçais ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Août 2022, par rapport à août 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de août entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid

28 personnes sont décédées sur les routes des Hauts de France en août 2022, et avec 2 personnes tuées en plus la mortalité augmente par rapport à août 2019 (+ 8 %). Elle se situe également au dessus de la moyenne d'un mois de août entre 2015 et 2019 (+ 10 %)

Le nombre d'accidents baisse de 6 % par rapport à 2019 avec 13 accidents en moins. Il se situe en dessous de la moyenne d'un mois de août entre 2015-2019 (-2%)

Le nombre de blessés baisse de 7 % avec 20 blessés de moins par rapport à 2019 ; Il reste relativement stable par rapport à la moyenne d'un mois d'août entre 2015-2019 (- 1 %).

La mortalité de 2022 du mois de août est plus défavorable qu'en 2019 ou que la moyenne d'un mois d'août entre 2015-2019

Sur les douze derniers mois, « de août 2021 à juillet 2022 » par rapport à « de août 2018 à juillet 2019 » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre Août 2015 et juillet 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid

Avec 272 tués, la mortalité augmente de 3 % par rapport à 2019 avec 8 tués en plus. Elle se situe cependant sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (272 tués pour 289 en moyenne soit - 6 %)

Le nombre d'accident augmente de 8 % par rapport à 2019 avec 202 accidents en plus. Il augmente par rapport à la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019. (+2 %)

Avec 3 682 blessés sur les 12 derniers mois, le nombre de blessés augmente par rapport à 2019 (+10 % et 345 blessés de plus) Il augmente par rapport à la moyenne entre 2015-2019 (+3%)

Tous les indicateurs se situent au dessus de ceux de 2019

Seule la mortalité sur les 12 derniers mois baisse par rapport à la moyenne d'un mois d'août entre 2015 et 2019

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -

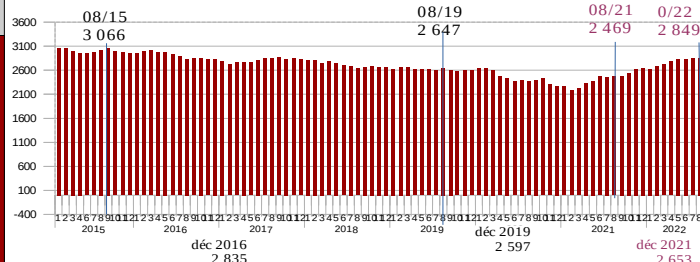
Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 849 accidents corporels

Au niveau régional
380 en plus par rapport à 2021 : +15 %
202 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 9 %
par rapport à 2019 : - 3 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

215 accidents corporels

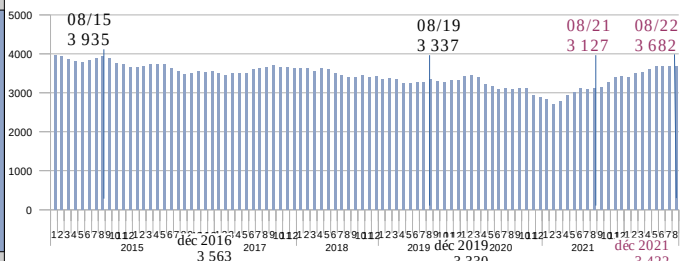
Au niveau régional
12 de plus par rapport à 2021 : +6 %
13 de moins par rapport à 2019 : -6 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : - 8 %
par rapport à 2019 : - 6 %

3 682 blessés

Au niveau régional
555 en plus par rapport à 2021 : + 18 %
345 en plus par rapport à 2019 : +10 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +9 %
par rapport à 2019 : - 4 %



277 blessés

Au niveau régional
7 de moins par rapport à 2021 : - 2 %
20 de moins par rapport à 2019 : - 7 %

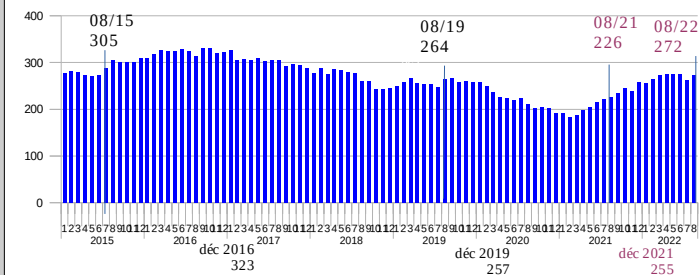
Au niveau national
par rapport à 2021 : - 10 %
par rapport à 2019 : - 8 %

272 personnes tuées

dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
46 en plus par rapport à 2021 : + 20 %
8 en plus par rapport à 2019 : + 3 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 23 %
par rapport à 2019 : + 2 %



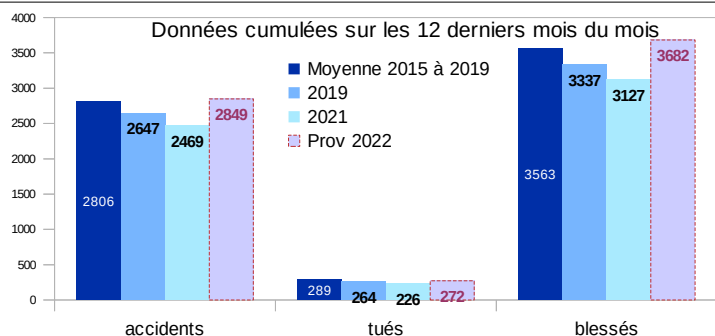
28 personnes tuées

dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
9 de plus par rapport à 2021 : +47 %
2 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 12 %
par rapport à 2019 : + 5 %

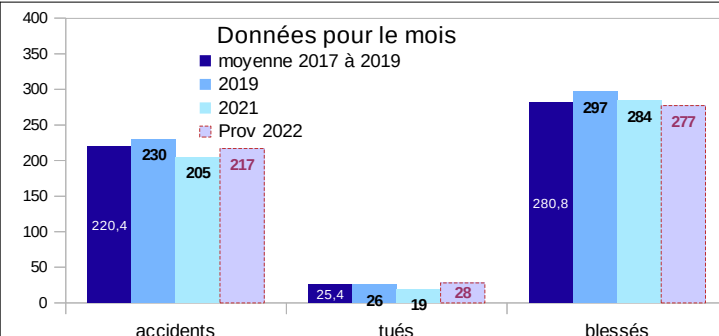
Données cumulées sur les 12 derniers mois du mois



Tous les indicateurs se situent au dessus de ceux de 2019

Seule la mortalité sur les 12 derniers mois baisse par rapport à la moyenne d'un mois d'août entre 2015 et 2019

Données pour le mois



La mortalité de 2022 du mois de août est plus défavorable qu'en 2019 ou 2021 ou qu'en moyenne pour un mois d'août entre 2015-2019

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 10/8

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 9/9/2022 pour les HdF - Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Août 2022 Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

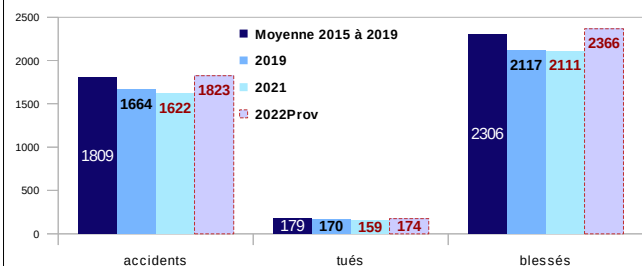
Par rapport à 2019 :

Avec 1 823 accidents et 159 accidents de plus, le nombre d'accidents augmente de 10 % (France Métropole - 4%)
Avec 174 personnes tuées et **4 personnes tuées en plus, la mortalité augmente de 2 %.** (France Métropole + 4 %)
Avec 2 366 blessés et 249 blessés en plus le nombre de blessés augmente de 12 % (France Métropole -5%)

Par rapport à la moyenne cumulée entre 2015-2019

Le nombre d'accidents est stable (+0,75%) et celui des blessés augmente (+3 %).
La mortalité baisse de 3 %.

Fin du mois	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022prov / 2019	France Evolution 2022 prov / 2019	HdF 2021	HdF Différence Prov 2022-2021	HdF Évolution Prov 2022 / prov 2021	France Evolution 2022 prov /2021
Accidents	1823	1664	159	10 %	-4 %	1622	201	12 %	3 %
Tués	174	170	4	2 %	4 %	159	15	9 %	20 %
Blessés	2366	2117	249	12 %	-5 %	2111	255	12 %	2 %



La mortalité 2022 est moins favorable en 2021 (+ 9 %) ou 2019 (+ 2%) mais baisse par rapport à la moyenne 2015-2019 (-3%).

Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge

cumul 2019

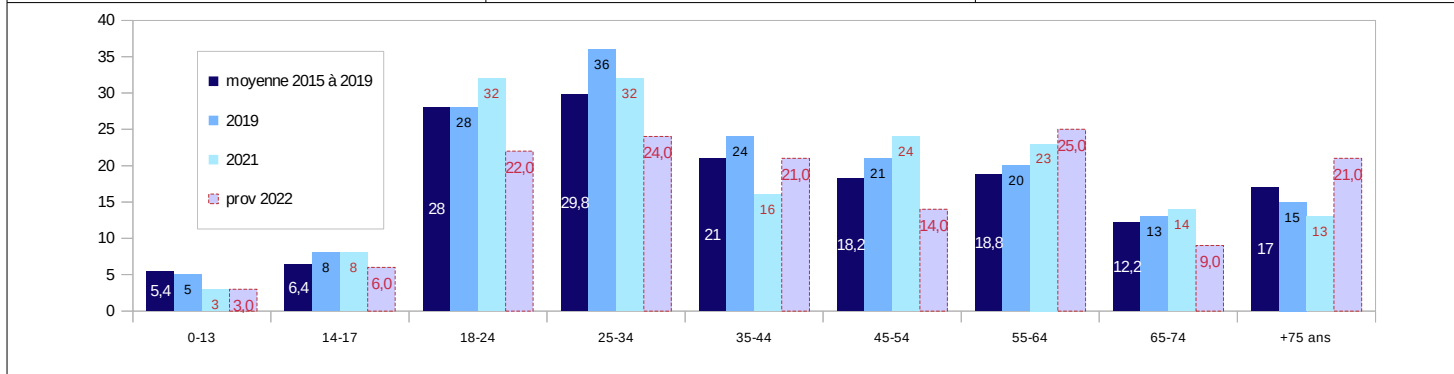
cumul 2021

cumul Prov 2022

Moyenne annuelle 2015 à 2019

La mortalité routière en Hauts-de-France à la fin Août 2022 est à la hausse **par rapport à 2019 (+4 personnes tuées +2%)**.
Elle baisse de 3% par rapport à la moyenne 2015-2019.
Cette baisse profite plutôt :
- aux 2RM avec respectivement 4 motards (-9%) et 4 cyclomotoristes tués en moins (-68%) .
- aux 18-24 ans (- 24 %) et aux 65-74 ans (- 26 %)

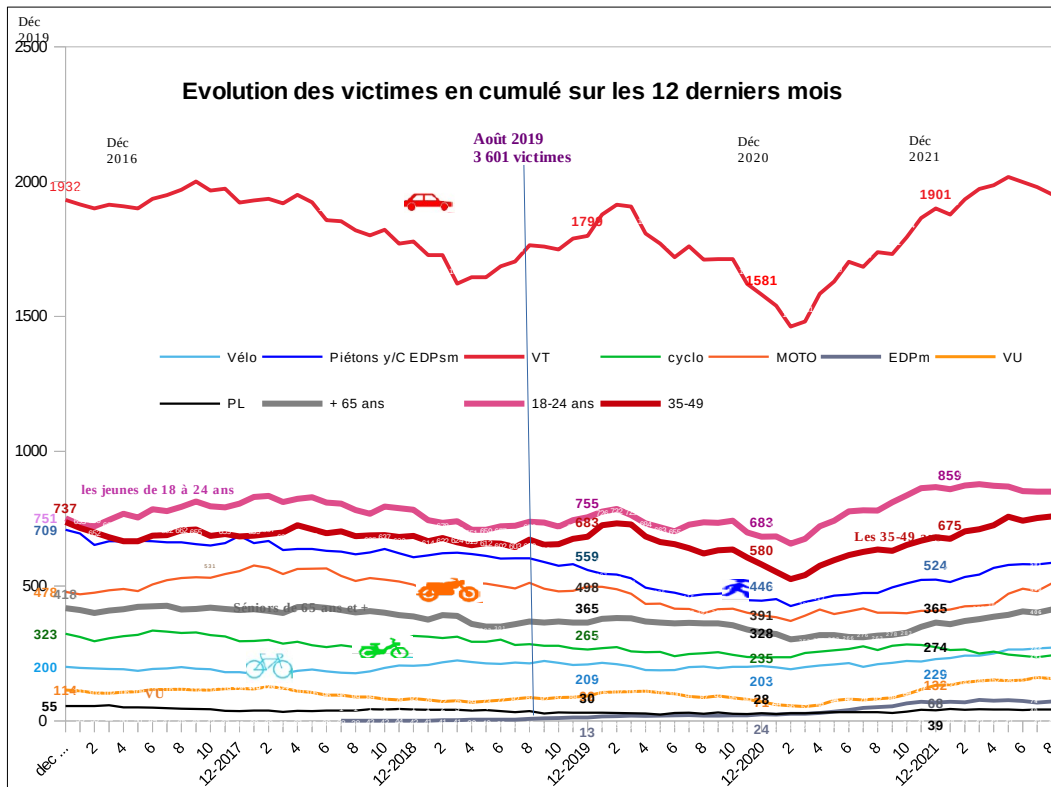
A l'inverse, **la mortalité touche, plus particulièrement** :
- Les piétons (+7%)
- les cyclistes avec 5 tués en plus (+ 56 %)
- les 55-64 ans (+ 33 %), les + 75 ans (+ 24 %)



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence . Les valeurs moyennes 2015-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les période. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois



Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en juillet 2022 en rapport à Août 2019
3 954 Victimes (+10 % de VICTIMES)

Automobilistes (VT)
1 953 ; + 4 %

Jeunes 18-24 ans
850 ; +15 %

Les 35-49 ans
758 ; +3 %

Piétons : 586 ; - 3 %

Motards : 510 ; - 0 %

Séniors + 65 ans : 413 +12 %

Vélo : 271 ; +27 %

Cyclo 243 ; -14 %

VU : 157 ; +80 %

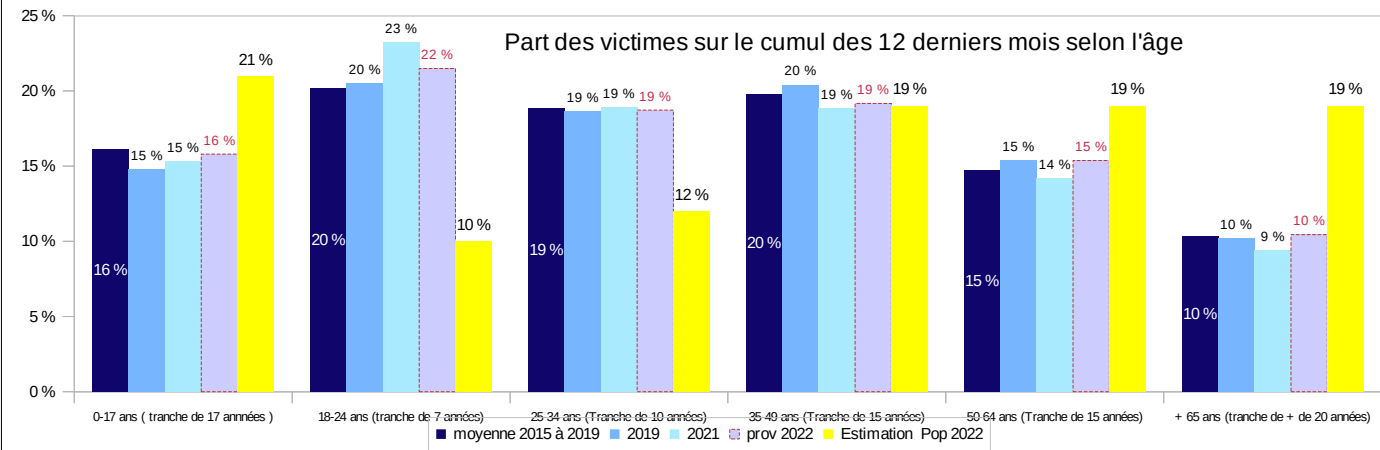
EDPm : 72 ; +928 % (x 10)

PL : 42 ; +17 %

Avec 3 954 victimes sur les 12 derniers mois à fin août 2022 le nombre cumulé de victimes a augmenté globalement de +10 % avec 353 victimes en plus, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à fin août 2019. Au regard de l'évolution globale de 10 % on note :

- Au regard de l'augmentation de 10 % les modes les plus touchés sont :
- les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 10 en passant de 7 à 72 victimes.
 - les véhicules utilitaires (+ 80 % avec 70 victimes en plus)
 - les cyclistes (+ 27 % avec 58 victimes en plus). La mortalité des cyclistes a dépassé celle des cyclomotoristes courant 2022.
 - les 18-24 ans (+ 15 % et 112 victimes en plus)

- 2) Au regard de l'augmentation de 10 % les modes les plus épargnés sont :
- les cyclomotoristes (-16% avec 45 victimes en moins)
 - les piétons (- 3 % avec 17 victimes en moins)
 - les 35-49ans (+ 3 % avec 23 victimes en plus)



On note une surreprésentation des 18-24 ans et des 25-34ans parmi les victimes .

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.